

POLITIQUE D'INVITATION ET D'INSCRIPTION

INVITATION & REGISTRATION POLICY

TOUR DE L'ABITIBI

Épreuve Junior UCI de classe 2.1
UCI Junior Class 2.1 Event
Volet Femmes : du 9 au 12 juillet 2027
Volet Hommes : du 13 au 18 juillet 2027
Women's Event: July 9 to 12, 2027
Men's Event: July 13 to 18, 2027

ROUYN-NORANDA - CANADA

UCI

À l'usage des équipes invitées
For invited teams

1. Objet de la politique
Purpose of the Policy

La présente politique précise les conditions d'admissibilité, d'invitation, d'inscription et d'accueil des équipes participant au Tour de l'Abitibi.

La participation à l'événement est également assujettie aux règlements en vigueur de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de Cyclisme Canada, de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), ainsi qu'aux règlements particuliers de l'épreuve publiés dans le Guide technique.

En cas de divergence entre la présente politique et un règlement applicable de l'UCI, de Cyclisme Canada ou de la FQSC, le règlement de l'autorité sportive concernée prévaut.

This policy sets out the eligibility, invitation, registration and hosting conditions applicable to teams participating in the Tour de l'Abitibi.

Participation in the event is also subject to the regulations in force of the Union Cycliste Internationale (UCI), Cycling Canada, the Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), as well as the specific regulations of the event published in the Technical Guide.

In the event of any discrepancy between this policy and an applicable UCI, Cycling Canada or FQSC regulation, the regulation of the relevant governing body shall prevail.

2. Admissibilité des équipes
Team eligibility

2.1. Catégories d'équipes admissibles
Eligible Team Categories

Conformément à la réglementation UCI applicable aux épreuves Hommes Juniors et Femmes Juniors de classe 2.1, le Tour de l'Abitibi peut accueillir les catégories d'équipes suivantes :

- Équipes nationales
- Équipes régionales et de club
- Équipes mixtes[1]
- Équipes de développement Juniors

Le Tour de l'Abitibi se réserve le droit de sélectionner les équipes participantes parmi les candidatures et invitations, sous réserve des règlements applicables.

Une demande de participation ne constitue pas une confirmation de participation.

In accordance with UCI regulations applicable to Junior Men and Junior Women Class 2.1 events, the Tour de l'Abitibi may welcome the following team categories:

- *National teams*
- *Regional and club teams*
- *Mixed teams*[1]
- *Junior Development Teams*

The Tour de l'Abitibi reserves the right to select participating teams from the applications and invitations received, subject to applicable regulations.

A request to participate does not constitute confirmation of participation.

2.2. Admissibilité des coureurs
Rider Eligibility

L'épreuve est réservée aux coureurs et coureuses de la catégorie Junior, soit les athlètes nés en 2009 ou 2010 pour l'édition 2027.

Chaque coureur ou coureuse doit détenir une licence 2027 valide émise ou reconnue par une fédération nationale affiliée à l'UCI et satisfaire à l'ensemble des exigences réglementaires permettant sa participation à l'épreuve.

[1] Équipe mixte : Composée de coureurs provenant d'un maximum de deux équipes admissibles.
Mixed team : A team composed of riders from no more than two eligible teams.

Aucun coureur ou coureuse d'une autre catégorie d'âge ne pourra être inscrit, sauf disposition expressément permise par les règlements applicables.

The event is reserved for riders in the Junior category, namely athletes born in 2009 or 2010 for the 2027 edition.

Each rider must hold a valid 2027 licence issued or recognized by a national federation affiliated with the UCI and must meet all regulatory requirements allowing participation in the event.

No rider from another age category may be registered unless expressly permitted under the applicable regulations.

2.3. Composition des équipes
Team Composition

Le nombre officiel de coureurs ou coureuses par équipe est déterminé comme suit

- Volet Femmes : 4 à 5 coureuses
- Volet Hommes : 4 à 6 coureurs

Le nombre d'accompagnateurs officiellement admis avec chaque équipe est fixé à un maximum de trois. Ce nombre correspond également au nombre d'accompagnateurs compris dans les services d'hébergement et d'alimentation offerts par l'organisation.

Chaque équipe doit désigner un responsable officiel, préférablement son directeur sportif, qui agira à titre de personne-ressource auprès de l'organisation.

Au moins un membre de l'encadrement de l'équipe doit être en mesure de communiquer efficacement en français ou en anglais.

Tous les membres de l'équipe devant détenir une licence selon les règlements applicables devront présenter une licence valide.

The official number of riders per team is set as follows:

- *Women's Event: 4 to 5 riders*
- *Men's Event: 4 to 6 riders*

In accordance with Articles 2.2.003 and 2.2.003 bis of the UCI Regulations, a team may nevertheless start the event with a minimum of 4 riders.

A maximum of three team staff members is officially permitted per team. This number also represents the number of team staff members included in the accommodation and meal services provided by the organization.

Each team must designate an official representative, preferably its Sports Director, who will act as the primary contact with the organization.

At least one member of the team staff must be able to communicate effectively in either French or English.

All team members who are required to hold a licence under the applicable regulations must present a valid licence.

3. Sélection des équipes
Team Selection

L'organisation du Tour de l'Abitibi sélectionne les équipes participantes dans le respect de la réglementation applicable.

La sélection pourra notamment tenir compte :

- Du niveau sportif et des résultats récents des coureurs
- De la qualité de la composition de l'équipe proposée
- De la diversité géographique et internationale du peloton
- De la représentativité canadienne et québécoise
- De l'expérience de l'équipe dans des compétitions de niveau comparable
- De la capacité de l'équipe à respecter les exigences sportives, administratives et logistiques de l'événement
- Du respect des échéanciers d'inscription
- De l'historique de collaboration avec l'événement, le cas échéant
- Des exigences de composition du peloton imposées par l'UCI

L'organisation peut également conclure avec certaines équipes des ententes particulières relatives à certains services. Toute entente de ce type doit être confirmée par écrit et ne peut être présumée par une équipe.

The Tour de l'Abitibi organization selects participating teams in accordance with the applicable regulations.

Selection may take into consideration:

- *the competitive level and recent results of the riders;*
- *the quality and composition of the proposed team;*
- *the geographical and international diversity of the field;*
- *Canadian and Québec representation;*
- *the team's experience in competitions of a comparable level;*
- *the team's ability to comply with the sporting, administrative and logistical requirements of the event;*
- *compliance with registration deadlines;*
- *the team's history of collaboration with the event, where applicable;*
- *UCI requirements relating to the composition of the field.*

The organization may also enter into specific arrangements with certain teams regarding particular services. Any such arrangement must be confirmed in writing and may not be presumed by a team.

3.1. Conditions particulières applicables aux équipes nationales
Special Conditions applicable to National Teams

Aux fins de la présente politique, est considérée comme une équipe nationale une équipe officiellement engagée par une fédération nationale reconnue par l'Union cycliste internationale (UCI) afin de représenter son pays au Tour de l'Abitibi.

Les équipes nationales officiellement invitées et confirmées par l'organisation bénéficient des conditions particulières suivantes :

Service	Conditions accordées aux équipes nationales
Forfait de services logistiques	Sans frais
Transport Montréal<->Rouyn-Noranda	Sans frais pour les membres inscrits
Location d'un véhicule	Sans frais (1)
Location d'un support à vélo	Sans frais (1)

Ces avantages s'appliquent aux services standards offerts pendant les dates officielles d'accueil et doivent être réservés dans les délais prescrits par l'organisation. Ils ne comprennent pas les personnes supplémentaires, les nuits ou repas supplémentaires, un véhicule ou un support additionnel, ni tout autre service facultatif ou particulier demandé par l'équipe.

Les assurances, les frais de contravention, les frais de stationnement, les dommages aux véhicules ou aux équipements ainsi que les frais découlant d'une utilisation non conforme demeurent sous la responsabilité de l'équipe.

Le dépôt remboursable de 200 $ CAD exigé pour l'utilisation des locaux de la Centrale administrative demeure applicable aux équipes nationales.

Les avantages accordés aux équipes nationales sont conditionnels au respect de leur engagement de participation.

En cas de forfait après confirmation de la participation, les dispositions du règlement UCI relatives au forfait d'une équipe, notamment l'article 1.2.053, sont applicables. L'équipe pourra notamment être tenue de verser à l'organisation l'indemnité prévue par la réglementation UCI relativement aux frais de voyage et de pension convenus par écrit.

For the purposes of this policy, a national team is defined as a team officially entered by a national federation recognized by the Union Cycliste Internationale (UCI) to represent its country at the Tour de l'Abitibi.

National teams officially invited and confirmed by the organization benefit from the following special conditions:

Service	*Conditions for National Teams*
Logistics Services Package	*No charge*
Montréal<->Rouyn-Noranda transportation	*No charge for registered team members*
Team vehicle rental	*No charge (1)*
Bike rack rental	*No charge (1)*

These benefits apply to standard services provided during the official hosting period and must be reserved within the deadlines established by the organization.

They do not include additional persons, additional nights or meals, an additional vehicle or bike rack, or any other optional or special service requested by the team.

Insurance, traffic or parking fines, damage to vehicles or equipment, and any costs resulting from improper use remain the responsibility of the team.

The refundable CAD 200 deposit required for the use of the Race Headquarters facilities remains applicable to national teams.

The benefits granted to national teams are conditional upon compliance with their commitment to participate.

In the event that a team withdraws after confirming its participation, the provisions of the UCI Regulations relating to a team's failure to participate, including Article 1.2.053, shall apply. The team may notably be required to pay the organization the compensation provided for under UCI regulations in relation to travel and subsistence expenses agreed upon in writing.

4. Processus d'invitation et d'inscription
Invitation and Registration Process

4.1. Échéancier 2027
2027 Timeline

Date limite ***Deadline***	**Étape** ***Step***
20 mai 2027 ***May 20, 2027***	Date limite pour confirmer ou décliner l'invitation *Deadline to accept or decline invitation*
30 mai 2027 ***May 30, 2027***	Confirmation des équipes retenues et transmission du bulletin officiel d'engagement UCI *Confirmation of selected teams and transmission of the official UCI entry form*
19 juin 2027 ***June 19, 2027***	Retour du bulletin officiel d'engagement et des renseignements administratifs requis *Deadline to return the official UCI entry form and required administrative information*
6 juillet 2027 ***July 6, 2027***	Femmes : liste définitive des partantes + deux réserves *Women: final rider list + two reserve riders*
10 juillet 2027 ***July 10, 2027***	Hommes : liste définitive des partants + deux réserves *Men: final rider list + two reserve riders*

Toute demande, modification ou documentation reçue après les délais établis pourra être refusée.

Any request, modification or documentation received after the established deadlines may be refused.

4.2. Documents et renseignements requis
Required Documents and Information

Chaque équipe doit transmettre les documents et renseignements exigés par l'organisation, notamment :

- bulletin officiel d'engagement UCI
- formulaire administratif du Tour de l'Abitibi
- liste des coureurs et accompagnateurs
- numéros de licence et renseignements nécessaires à l'accréditation
- renseignements d'arrivée et de départ
- besoins relatifs au transport et aux véhicules
- renseignements nécessaires à l'hébergement et à l'alimentation
- allergies ou restrictions alimentaires pertinentes
- preuve d'assurance médicale lorsqu'exigée
- renseignements nécessaires aux démarches d'immigration, lorsque applicable
- court profil sportif des coureurs destiné à l'animation et aux communications de l'événement.

Each team must provide the documents and information required by the organization, including:

- *official UCI entry form;*
- *Tour de l'Abitibi administrative form;*
- *list of riders and team staff;*
- *licence numbers and information required for accreditation;*
- *arrival and departure information;*
- *transportation and vehicle requirements;*
- *information required for accommodation and meals;*
- *relevant allergies or dietary restrictions;*
- *proof of medical insurance when required;*
- *information required for immigration procedures, where applicable;*
- *a brief sporting profile of each rider for use by the event's announcers and communications team.*

5. Forfait de services logistiques
Logistics Services Package

Un forfait de services logistiques est établi par équipe pour la durée complète de chacun des volets.

- Équipe Femmes : 4 300 $ CAD
- Équipe Hommes : 6 945 $ CAD

Le forfait est payable en deux versements :

Premier versement – dépôt :
- Équipe Femmes : 1 500 $ CAD
- Équipe Hommes : 2 450 $ CAD

Date limite : 20 mai 2027

Deuxième versement – solde :
- payable au plus tard lors de l'admission officielle de l'équipe à la Centrale administrative, sauf entente écrite contraire.

Le dépôt sera remboursé si la participation de l'équipe est refusée par l'organisation.

Sauf décision contraire de l'organisation en raison de circonstances exceptionnelles, le dépôt ne sera pas remboursé lorsqu'une équipe confirmée :

- annule sa participation ;
- ne se présente pas à l'événement ;
- ne respecte pas les conditions essentielles de son engagement.

Des frais supplémentaires peuvent être facturés pour des services facultatifs, des personnes supplémentaires ou des services fournis en dehors des conditions normales d'accueil.

L'inscription d'une équipe signifie qu'elle reconnaît avoir reçu et accepté la présente Politique d'invitation et d'inscription.

*Les équipes nationales officiellement invitées et confirmées par l'organisation sont exemptées du forfait de services logistiques prévu à la présente section.

A logistics services package is established per team for the full duration of each event.
- *Women's Team: CAD 4,300*
- *Men's Team: CAD 6,945*

The package is payable in two instalments.

First instalment – Deposit

- *Women's Team: CAD 1,500*
- *Men's Team: CAD 2,450*

Deadline: May 20, 2027

Second instalment – Balance

The balance is payable no later than the team's official check-in at Race Headquarters, unless otherwise agreed in writing.

The deposit will be refunded if the team's participation is refused by the organization.
Unless otherwise decided by the organization due to exceptional circumstances, the deposit will not be refunded when a confirmed team:

- *cancels its participation;*
- *fails to attend the event;*
- *fails to comply with the essential conditions of its commitment.*

Additional charges may apply for optional services, additional persons or services provided outside the standard hosting conditions.

Registration of a team constitutes acknowledgement that the team has received and accepted this Invitation and Registration Policy.

**National teams officially invited and confirmed by the organization are exempt from the Logistics Services Package provided for in this section.*

6. Accréditation et admission officielle
Accreditation and Official Check-In

Les équipes doivent s'assurer que la liste des coureurs et accompagnateurs transmise à l'organisation est complète et à jour avant leur arrivée.

Seules les personnes dûment déclarées par le responsable de l'équipe pourront recevoir une accréditation.

À son arrivée à la Centrale administrative, chaque membre officiellement inscrit recevra une carte d'accréditation. Le port de cette carte est obligatoire dans les secteurs où une accréditation est requise.

L'accréditation permet notamment l'accès aux services auxquels son détenteur est admissible.

Toute demande d'accréditation supplémentaire doit être approuvée par l'organisation et peut entraîner des frais.

Une rencontre d'admission officielle sera organisée avec le représentant de chaque équipe afin de compléter les formalités administratives, remettre les documents et équipements requis et confirmer les derniers renseignements relatifs à la participation.

Teams must ensure that the list of riders and team staff submitted to the organization is complete and up to date prior to their arrival.

Only individuals duly declared by the team representative will be eligible to receive accreditation.

Upon arrival at Race Headquarters, each officially registered team member will receive an accreditation card. The accreditation card must be worn in all areas where accreditation is required.

Accreditation provides access to the services for which the holder is eligible.

Any request for additional accreditation must be approved by the organization and may be subject to additional charges.

An official check-in meeting will be held with the representative of each team in order to complete administrative formalities, distribute required documents and equipment, and confirm final information relating to participation.

7. Centrale administrative
Race Headquarters

La Centrale administrative du Tour de l'Abitibi est située au :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5
La Centrale administrative constitue le principal lieu d'accueil des équipes.

Les équipes y sont hébergées dans des locaux aménagés à cette fin. Les salles de classe servent de chambres et l'organisation fournit les installations de couchage et la literie prévues.

L'organisation doit être avisée à l'avance de l'heure prévue d'arrivée et de départ de chaque équipe ainsi que de toute modification à cet horaire.

The Tour de l'Abitibi Race Headquarters is located at:

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda, Québec J9X 5E5

Race Headquarters is the primary team hosting location.

Teams are accommodated in rooms prepared for this purpose. Classrooms are used as sleeping quarters, and the organization provides the required sleeping arrangements and bedding.

The organization must be informed in advance of each team's planned arrival and departure times, as well as of any changes to those times.

8. Hébergement et alimentation
Accommodation and Meals

L'organisation fournit les services d'hébergement et d'alimentation prévus aux membres admissibles des équipes pendant les périodes officielles d'accueil.

Volet Femmes
Arrivée : jeudi 8 juillet 2027 à compter de 16 h
Départ : mardi 13 juillet 2027 au plus tard à 9 h

Volet Hommes
Arrivée : dimanche 11 juillet 2027 à compter de 16 h
Départ : lundi 19 juillet 2027 au plus tard à 9 h

Toute personne supplémentaire doit être autorisée à l'avance et pourra être soumise à des frais supplémentaires.

Une arrivée avant la période officielle ou un départ après celle-ci pourra être offert selon la disponibilité des installations et pourra entraîner des frais supplémentaires.

Toute personne choisissant de loger à l'extérieur de la Centrale administrative assume les frais et les responsabilités liés à son propre hébergement.

Les allergies et restrictions alimentaires doivent être communiquées à l'organisation avant la date limite indiquée dans le formulaire administratif.

Dépôt pour les locaux

Un dépôt remboursable de 200 $ CAD par équipe est exigé afin d'assurer le respect et l'entretien des locaux utilisés.

Le dépôt est remis après l'inspection du local, la remise des clés et la confirmation du responsable de la Centrale administrative.

L'organisation se réserve le droit de retenir tout ou partie du dépôt en cas de dommage, de perte de matériel ou de sommes dues par l'équipe.

The organization provides accommodation and meal services to eligible team members during the official hosting periods.

Women's Event
Arrival: Thursday, July 8, 2027, from 4:00 p.m.
Departure: Tuesday, July 13, 2027, no later than 9:00 a.m.

Men's Event
Arrival: Sunday, July 11, 2027, from 4:00 p.m.
Departure: Monday, July 19, 2027, no later than 9:00 a.m.

Any additional person must be authorized in advance and may be subject to additional charges.

Early arrival or late departure may be offered subject to facility availability and may result in additional charges.

Any person choosing to stay outside Race Headquarters is responsible for the costs and arrangements associated with their own accommodation.

Allergies and dietary restrictions must be communicated to the organization before the deadline indicated in the administrative form.

Facility Deposit

A refundable deposit of CAD 200 per team is required to ensure proper care and maintenance of the facilities used.

The deposit will be returned following inspection of the room, return of the key, and approval by the Race Headquarters representative.

The organization reserves the right to retain all or part of the deposit in the event of damage, lost equipment or any outstanding amount owed by the team.

9. Assurance médicale
Medical Insurance

Les coureurs et coureuses provenant de l'extérieur du Québec doivent détenir une assurance médicale valide permettant de couvrir les soins qui pourraient être nécessaires pendant leur séjour.

Une preuve d'assurance pourra être exigée avant ou au moment de l'admission officielle. L'organisation recommande également fortement à tous les membres de l'encadrement qui ne sont pas couverts par le régime public québécois de disposer d'une assurance médicale et voyage adéquate.

Les dépenses médicales, hospitalières ou administratives qui ne sont pas couvertes par les services publics ou par l'organisation demeurent sous la responsabilité de la personne concernée et de son assureur.

Riders from outside Québec must hold valid medical insurance covering any medical care that may be required during their stay.

Proof of insurance may be requested before or during official check-in.

The organization also strongly recommends that all team staff who are not covered by Québec's public health insurance plan obtain adequate medical and travel insurance.

Medical, hospital or administrative expenses that are not covered by public services or by the organization remain the responsibility of the individual concerned and their insurer.

10. Immigration et visas
Immigration and Visas

Chaque équipe et chaque participant sont responsables de vérifier les exigences canadiennes applicables à leur entrée au pays, incluant notamment le visa de visiteur ou l'autorisation de voyage électronique (AVE), selon leur situation.

Lorsque requis, l'organisation pourra fournir les renseignements et documents relatifs à la participation au Tour de l'Abitibi nécessaires pour appuyer les démarches d'immigration.

L'organisation ne peut toutefois garantir l'émission d'un visa, d'une AVE, d'une lettre d'instructions biométriques ou de toute autre autorisation relevant des autorités canadiennes.

Les équipes internationales sont fortement encouragées à entreprendre leurs démarches le plus tôt possible.

Each team and participant is responsible for verifying the Canadian entry requirements applicable to their situation, including, where applicable, a visitor visa or an Electronic Travel Authorization (eTA).

Where required, the organization may provide information and documents relating to participation in the Tour de l'Abitibi to support immigration procedures.

However, the organization cannot guarantee the issuance of a visa, eTA, biometric instruction letter or any other authorization issued by Canadian authorities.

International teams are strongly encouraged to begin their immigration procedures as early as possible.

11. Transport
Transportation

Les équipes autres que nationales peuvent, selon les disponibilités et après confirmation de l'organisation, bénéficier du service de transport Montréal ↔ Rouyn-Noranda au tarif prévu à l'Annexe A.

Pour les équipes nationales officiellement invitées et confirmées, ce service est offert sans frais aux coureurs et accompagnateurs faisant partie de la composition officielle de l'équipe.

Le transport doit être demandé dans les délais prescrits et demeure soumis aux horaires, aux points d'embarquement et aux capacités établis par l'organisation.

Toute personne supplémentaire qui ne fait pas partie de la composition officielle de l'équipe est assujettie au tarif régulier prévu à l'Annexe A.

Teams other than national teams may, subject to availability and confirmation by the organization, use the Montréal ↔ Rouyn-Noranda transportation service at the rate specified in Appendix A.

For national teams officially invited and confirmed by the organization, this service is provided at no charge to riders and team staff included in the team's official composition.

Transportation must be requested within the prescribed deadlines and remains subject to the schedules, pick-up locations and capacities established by the organization.

Any additional person who is not part of the team's official composition is subject to the regular rate specified in Appendix A.

12. Véhicules d'équipe et supports à vélos
Team Vehicles and Bike Racks

Les équipes doivent disposer d'un véhicule répondant aux exigences de l'organisation et aux règlements applicables pour circuler dans la caravane.

L'organisation pourra, sur demande et selon les disponibilités, coordonner la location :

- d'un véhicule d'équipe ;
- d'un support à vélos ;
- de tout autre équipement prévu dans l'offre de services aux équipes.

Tarifs 2027 :

Service	Hommes	Femmes
Location d'un véhicule	945 $ CAD	540 $ CAD
Location d'un support à vélo	290 $ CAD	165 $ CAD

Les demandes doivent être reçues au plus tard à la date communiquée par l'organisation. Après cette échéance, aucune disponibilité ne peut être garantie.

Les assurances, le carburant, les dommages et les autres frais liés à l'utilisation d'un véhicule loué demeurent sous la responsabilité de l'équipe, sauf indication contraire dans l'entente de location.

Seuls les systèmes de transport de vélos approuvés par l'organisation pourront être utilisés dans la caravane. Les supports installés à l'arrière des véhicules sont interdits dans la caravane de course.

Les conducteurs doivent :

- satisfaire aux exigences légales applicables
- posséder l'expérience et les compétences nécessaires à la conduite dans une caravane cycliste
- respecter en tout temps les directives des commissaires et de l'organisation
- participer aux séances d'information obligatoires lorsque requises

Les personnes prenant place dans les véhicules de la caravane doivent être majeures, dûment accréditées et satisfaire aux exigences de licence applicables.

Les équipes nationales officiellement invitées et confirmées peuvent bénéficier, sans frais de location, d'un véhicule d'équipe et d'un support à vélos pour la durée du volet auquel elles participent.

Ces équipements doivent être demandés dans les délais prescrits et leur réservation doit être confirmée par l'organisation.

Toute demande pour un véhicule ou un support à vélos supplémentaire est assujettie aux tarifs réguliers prévus à l'Annexe A.

La gratuité de la location ne comprend pas les assurances supplémentaires lorsque applicables, les contraventions, les frais de stationnement, les dommages ou les frais découlant d'une utilisation non conforme.

Teams must have a vehicle that meets the organization's requirements and the applicable regulations in order to travel in the race convoy.

Upon request and subject to availability, the organization may coordinate the rental of:

- *a team vehicle;*
- *a bike rack;*
- *any other equipment included in the services offered to teams.*

2027 Rates :

Service	***Men***	***Women***
Team Vehicle rental	CAD 945	CAD 540
Bike rack rental	CAD 290	CAD 165

Requests must be received no later than the deadline communicated by the organization. Availability cannot be guaranteed after that date.

Insurance, fuel, damage and all other costs related to the use of a rented vehicle remain the responsibility of the team unless otherwise specified in the rental agreement.

Only bike transportation systems approved by the organization may be used in the race convoy. Rear-mounted bike racks are prohibited in the race convoy.

Drivers must:

- *comply with all applicable legal requirements;*
- *have the experience and skills required to drive in a cycling race convoy;*
- *comply at all times with the instructions of the commissaires and the organization;*
- *attend mandatory information sessions when required.*

Individuals travelling in race convoy vehicles must be of legal age, duly accredited and meet all applicable licensing requirements.

National teams officially invited and confirmed by the organization may receive, free of rental charges, one team vehicle and one bike rack for the duration of the event in which they are participating.

These items must be requested within the prescribed deadlines and their reservation must be confirmed by the organization.

Any request for an additional vehicle or bike rack is subject to the regular rates specified in Appendix A.

The complimentary rental does not include additional insurance where applicable, traffic or parking fines, damage, or costs resulting from improper use.

13. Radio-Tour
Radio-Tour

Un service Radio-Tour sera offert pendant les épreuves afin de transmettre aux véhicules de la caravane les renseignements relatifs au déroulement de la course.

Les véhicules d'équipe doivent être équipés du matériel nécessaire selon les modalités déterminées par l'organisation.

Les instructions concernant la remise, l'installation, l'utilisation et le retour du matériel Radio-Tour seront communiquées aux équipes avant le début de la compétition.

A Radio-Tour service will be provided during the events to communicate race-related information to vehicles in the convoy.

Team vehicles must be equipped with the required equipment in accordance with the procedures established by the organization.

Instructions regarding the distribution, installation, use and return of Radio-Tour equipment will be communicated to teams prior to the start of the competition.

14. Communications avec les équipes
Communications with Teams

Le responsable désigné par l'équipe constitue le principal intermédiaire entre l'organisation et l'équipe.

Il est responsable de transmettre à ses coureurs et accompagnateurs les renseignements, documents et directives communiqués par l'organisation.

Les communications officielles pourront être diffusées :

- par courrier électronique ;
- par le canal de communication officiel désigné par l'organisation ;
- par les pigeonniers ou espaces réservés aux équipes à la Centrale administrative ;
- lors des réunions officielles.

Le représentant de l'équipe doit consulter régulièrement ces outils pendant toute la durée de l'événement.

The representative designated by the team is the primary contact between the organization and the team.

The representative is responsible for communicating to riders and team staff all information, documents and instructions provided by the organization.

Official communications may be distributed:

- *by email;*
- *through the official communication channel designated by the organization;*
- *through team mailboxes or designated areas at Race Headquarters;*
- *during official meetings.*

The team representative must regularly consult these communication channels throughout the event.

15. Règlements sportifs
Sporting Regulations

Les règlements de l'Union Cycliste Internationale, de Cyclisme Canada, de la FQSC ainsi que les règlements particuliers du Tour de l'Abitibi sont applicables.

Les règles sportives détaillées seront publiées dans le Guide technique de l'épreuve.

Le Guide technique précisera notamment :

- les étapes et horaires
- les parcours
- les classements
- les maillots distinctifs
- les bonifications
- les délais
- les règles concernant les véhicules
- Radio-Tour
- les réunions des directeurs sportifs
- les cérémonies protocolaires
- les dispositions particulières applicables à l'épreuve

The regulations of the Union Cycliste Internationale, Cycling Canada and the FQSC, as well as the specific regulations of the Tour de l'Abitibi, shall apply.

Detailed sporting regulations will be published in the event Technical Guide.

The Technical Guide will notably specify:

- *stages and schedules;*
- *courses;*
- *classifications;*
- *distinctive jerseys;*
- *time bonuses;*
- *time limits;*
- *vehicle regulations;*
- *Radio-Tour;*
- *Sports Directors' meetings;*
- *official ceremonies;*
- *specific provisions applicable to the event.*

16. Cérémonies et activités officielles
Official Ceremonies and Activities

Les coureurs concernés doivent participer aux cérémonies protocolaires et activités officielles lorsque leur présence est requise.

Les gagnants d'étape, détenteurs de maillots distinctifs et autres coureurs convoqués doivent se présenter au lieu indiqué immédiatement après l'arrivée.

Les participants doivent porter la tenue officielle de leur équipe et respecter les directives protocolaires communiquées par l'organisation.

La date et les modalités du Gala des Mérites de chaque volet seront communiquées aux équipes.

Riders concerned must attend official ceremonies and activities whenever their presence is required.

Stage winners, distinctive jersey holders and any other riders requested to attend must report to the designated location immediately following the finish.

Participants must wear their team's official uniform and comply with the protocol instructions provided by the organization.

The date and details of the Gala of Merits for each event will be communicated to the teams.

17. Prix et bourses
Prizes and Prize Money

Les prix et bourses seront attribués conformément à la réglementation de l'Union cycliste internationale (UCI) et aux obligations financières UCI applicables à la saison 2027.

Les montants et modalités applicables seront précisés dans le Guide technique de l'épreuve.

Prizes and prize money will be awarded in accordance with Union Cycliste Internationale (UCI) regulations and the UCI Financial Obligations applicable to the 2027 season.

Applicable amounts and procedures will be specified in the event Technical Guide.

18. Renseignements personnels
Personal Information

Les renseignements transmis à l'organisation sont utilisés aux fins de l'organisation et de l'administration de l'événement, notamment pour l'inscription, l'accréditation, l'hébergement, l'alimentation, le transport, les communications, la sécurité et le respect des exigences réglementaires.

Certains renseignements peuvent être transmis, lorsque nécessaire, aux organismes sportifs compétents, aux autorités publiques ou aux fournisseurs de services participant à l'organisation de l'événement.

Les équipes doivent s'assurer qu'elles sont autorisées à transmettre les renseignements fournis concernant leurs coureurs et membres du personnel.

Information submitted to the organization is used for the organization and administration of the event, including registration, accreditation, accommodation, meals, transportation, communications, safety and compliance with regulatory requirements.

Where necessary, certain information may be shared with the relevant sporting organizations, public authorities or service providers involved in organizing the event.

Teams must ensure that they are authorized to provide the information submitted concerning their riders and team staff.

19. Retrait ou modification d'une équipe
Withdrawal or Modification of a Team

Toute équipe qui souhaite retirer son inscription doit en aviser l'organisation par écrit dans les meilleurs délais.

Toute modification apportée à la composition d'une équipe doit être transmise conformément aux délais réglementaires.

L'organisation pourra refuser toute modification tardive qui ne respecte pas la réglementation applicable ou qui compromet la bonne administration de l'événement.

En cas de forfait d'une équipe après confirmation de sa participation, les dispositions du règlement UCI applicables au forfait d'une équipe, notamment l'article 1.2.053, s'appliquent.

Lorsque prévu par la réglementation UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente pourront être tenus de verser à l'organisation l'indemnité applicable relativement aux frais de voyage et de pension convenus par écrit.

Les autres conséquences financières d'un retrait sont déterminées conformément à la section 5 – Forfait de services logistiques.

Any team wishing to withdraw its participation must notify the organization in writing as soon as possible.

Any change to the composition of a team must be submitted in accordance with the applicable regulatory deadlines.

The organization may refuse any late modification that does not comply with applicable regulations or that compromises the proper administration of the event.

If a team withdraws after confirming its participation, the provisions of the UCI Regulations relating to a team's failure to participate, including Article 1.2.053, shall apply.

Where provided for under UCI regulations, the person who signed the entry and the team they represent may be required to pay the organization the applicable compensation relating to travel and subsistence expenses agreed upon in writing.

Any other financial consequences of a withdrawal are determined in accordance with Section 5 – Logistics Services Package.

20. Acceptation de la politique
Acceptance of the Policy

La confirmation de participation d'une équipe au Tour de l'Abitibi constitue son acceptation de la présente Politique d'invitation et d'inscription ainsi que des conditions qui y sont prévues.

Est notamment considérée comme une confirmation de participation toute manifestation écrite et non équivoque provenant du responsable officiel de l'équipe ou d'une personne dûment autorisée à agir en son nom, transmise :

- Par courrier électronique
- Par le formulaire ou la plateforme d'inscription désigné par l'organisation
- Par le retour d'un bulletin d'engagement ou d'un formulaire de confirmation
- Par tout autre moyen de communication écrite accepté par l'organisation

En confirmant sa participation au Tour de l'Abitibi, l'équipe reconnaît :

- avoir reçu la présente Politique d'invitation et d'inscription
- en avoir pris connaissance et en accepter les conditions
- confirmer son intention de participer à l'épreuve
- respecter les règlements de l'UCI, de Cyclisme Canada, de la FQSC et les règlements particuliers de l'événement
- s'assurer que l'ensemble de ses coureurs et accompagnateurs respectent également ces obligations
- accepter les conditions financières qui lui sont applicables, incluant le forfait de services logistiques, les services additionnels demandés et, le cas échéant, les conséquences financières prévues en cas de retrait ou de forfait après confirmation.

Une confirmation de participation demeure assujettie au respect des formalités et échéanciers réglementaires applicables, notamment la transmission des documents d'engagement requis par l'UCI.

Toute équipe qui souhaite retirer sa participation après l'avoir confirmée doit en aviser l'organisation par écrit dans les meilleurs délais. Les dispositions de la présente politique relatives au retrait ou au forfait d'une équipe ainsi que les dispositions applicables du Règlement UCI s'appliquent alors.

Confirmation of a team's participation in the Tour de l'Abitibi constitutes acceptance of this Invitation and Registration Policy and of the conditions set out herein.

A confirmation of participation includes any clear and unequivocal written statement made by the team's official representative or by a person duly authorized to act on its behalf, transmitted:

- *by email;*
- *through the registration form or platform designated by the organization;*
- *by returning an entry form or confirmation form;*
- *by any other form of written communication accepted by the organization.*

By confirming its participation in the Tour de l'Abitibi, the team acknowledges that it:

- *has received this Invitation and Registration Policy;*
- *has read and accepts the conditions set out herein;*
- *confirms its intention to participate in the event;*
- *agrees to comply with the regulations of the UCI, Cycling Canada and the FQSC, as well as the specific regulations of the event;*
- *will ensure that all riders and team staff also comply with these obligations;*
- *accepts the financial conditions applicable to the team, including the Logistics Services Package, any additional services requested and, where applicable, any financial consequences resulting from withdrawal or failure to participate after confirmation.*

Confirmation of participation remains subject to compliance with all applicable regulatory formalities and deadlines, including the submission of the entry documents required by the UCI.

Any team wishing to withdraw after confirming its participation must notify the organization in writing as soon as possible. The provisions of this policy relating to a team's withdrawal or failure to participate, as well as the applicable provisions of the UCI Regulations, shall then apply.

21. Coordonnées
Contact Information

Tour cycliste de l'Abitibi inc.
1122, 8e Rue, bureau 201
Val-d'Or (Québec) J9P 3N6

Courriel / *Email* : direction@tourabitibi.qc.ca
Téléphone / *Telephone* : 819 290-3612
Site Web / *Website* : tourabitibi.com

Centrale administrative – pendant l'événement / *Race Headquarters – During the Event*
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

22. Informations utiles
Useful Information

Climat / *Climate*	Température moyenne de 24°C / *Average temperature of 24°C*
Fuseau horaire / *Time Zone*	UTC-4 / *GMT -4*
Besoin d'un visa / *Need a Visa*	Selon le pays d'origine, il est conseillé de déposer une demande de visa Renseignez-vous auprès du site Internet suivant : https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/demande-visa-visiteur.html *Depending on the country of origin, it is recommended to apply for a visa. For more information, please visit the following website: https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/visit-canada/apply-visitor-visa.html*
Courant électrique / *Electrical Current*	120 volts (60 cycles). Les prises de courant ne peuvent recevoir les fiches européennes, il faut prévoir un adaptateur. *120 volts (60 cycles). Canadian electrical outlets are not compatible with European plugs; an adapter is required.*
Monnaie / *Currency*	Dollar canadien *Canadian Dollar*
Aéroport international de référence / *Reference International Airport*	Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau à Dorval (Montréal - YUL). Cet aéroport est à 7 heures de voiture de Rouyn-Noranda, soit environ 700 km. *Pierre-Elliott-Trudeau Airport in Dorval (Montreal). This airport is a 7-hour car drive to Rouyn-Noranda (700 km).*
Aéroport régional / *Regional Airport*	Aéroport régional de Rouyn-Noranda (YUY)

ANNEXE A – Services optionnels et tarifs
APPENDIX A – Optional services and rates

Les services présentés dans la présente annexe sont offerts sur demande et selon les disponibilités.

Ils sont distincts de l'inscription de l'équipe à l'épreuve. Une équipe peut choisir de ne pas se prévaloir de ces services, sans que cela n'affecte son admissibilité ou sa participation au Tour de l'Abitibi.

Toute demande doit être effectuée dans les délais communiqués par l'organisation. Après ces échéances, l'organisation ne peut garantir la disponibilité des services demandés.

Les tarifs sont indiqués en dollars canadiens (CAD).

Conditions particulières pour les équipes nationales

Les équipes nationales bénéficient de certaines conditions particulières détaillées à la section 3.1 de la Politique d'invitation et d'inscription.

Les tarifs de la présente annexe s'appliquent aux équipes nationales lorsqu'un service demandé excède les services compris sans frais dans leurs conditions d'accueil.

The services listed in this appendix are offered upon request and subject to availability.

They are separate from the team's registration in the event. A team may choose not to use these services without affecting its eligibility or participation in the Tour de l'Abitibi.

All requests must be submitted within the deadlines communicated by the organization. After these deadlines, the organization cannot guarantee the availability of the requested services.

All rates are expressed in Canadian dollars (CAD).

Special Conditions for National Teams

National teams benefit from certain special conditions described in Section 3.1 of the Invitation and Registration Policy.

The rates in this appendix apply to national teams whenever a requested service exceeds the services provided at no charge under their hosting conditions.

1. Personne supplémentaire
Additional Person

Le nombre de coureurs et de membres du personnel officiellement compris dans l'accueil de chaque équipe est indiqué dans la *Politique d'invitation et d'inscription*.

Sous réserve de la capacité d'accueil de la Centrale administrative, une équipe peut demander l'ajout d'une personne supplémentaire.

Coût par personne supplémentaire (séjour complet)

- Volet Femmes : 540 $
- Volet Hommes : 770 $

Le forfait comprend, pendant les dates officielles d'accueil :

- L'hébergement à la Centrale administrative
- Les repas prévus pour les équipes
- L'accréditation appropriée

Toute personne supplémentaire doit être approuvée **avant** son arrivée par l'organisation.

L'acceptation demeure conditionnelle à la disponibilité des espaces d'hébergement et à la capacité des services alimentaires.

The number of riders and team staff officially included in the team's hosting arrangements is specified in the Invitation and Registration Policy.

Subject to the capacity of Race Headquarters, a team may request the addition of one or more persons.

Cost per Additional Person – Full Stay

- *Women's Event: CAD 540*
- *Men's Event: CAD 770*

The package includes, during the official hosting period:

- *accommodation at Race Headquarters;*
- *meals provided to teams;*
- *appropriate accreditation.*

Any additional person must be approved by the organization prior to arrival.

Approval remains subject to the availability of accommodation space and the capacity of the meal services.

2. Location d'un véhicule d'équipe
Team Vehicle Rental

L'organisation peut coordonner, pour une équipe qui en fait la demande, la location d'un véhicule destiné aux déplacements de l'équipe et à son utilisation dans la caravane de course.

- Volet Femmes : 540 $
- Volet Hommes : 945 $

Le tarif couvre la période déterminée par l'organisation pour chacun des volets.

Ne sont pas inclus :
- carburant
- assurances supplémentaires, lorsque applicables
- contraventions
- frais de stationnement
- dommages au véhicule
- frais découlant d'une utilisation non conforme

L'équipe demeure responsable du véhicule qui lui est confié pendant toute la durée de la location.

Le conducteur doit satisfaire aux exigences applicables à la conduite dans la caravane de course

The organization may coordinate, for a team that requests it, the rental of a vehicle for team transportation and use in the race convoy.

- *Women's Event: CAD 540*
- *Men's Event: CAD 945*

The rate covers the period established by the organization for each event.

The following are not included:

- *fuel;*
- *additional insurance, where applicable;*
- *traffic fines;*
- *parking fees;*
- *damage to the vehicle;*
- *costs resulting from improper use.*

The team remains responsible for the vehicle entrusted to it throughout the rental period.
The driver must meet the requirements applicable to driving in the race convoy.

3. Location d'un support à vélo
Bike Rack Rental

L'organisation peut également fournir ou coordonner la location d'un support à vélos compatible avec le véhicule de l'équipe.

- Volet Femmes : 165 $
- Volet Hommes : 290 $

L'équipe est responsable du matériel qui lui est confié.

Toute perte ou tout dommage dépassant l'usure normale pourra être facturé à l'équipe.

Les supports à vélos installés à l'arrière d'un véhicule ne sont pas autorisés dans la caravane de course. Le matériel utilisé doit respecter les exigences communiquées par l'organisation.

The organization may also provide or coordinate the rental of a bike rack compatible with the team vehicle.

- *Women's Event: CAD 165*
- *Men's Event: CAD 290*

The team is responsible for the equipment entrusted to it.

Any loss or damage beyond normal wear and tear may be charged to the team.

Bike racks mounted at the rear of a vehicle are not permitted in the race convoy. All equipment used must comply with the requirements communicated by the organization.

4. Transport Montréal <-> Rouyn-Noranda
Montréal <-> Rouyn-Noranda Transportation

Selon les disponibilités, l'organisation peut offrir ou coordonner un service de transport entre la région de Montréal et Rouyn-Noranda pour certaines équipes.

Ce service doit faire l'objet d'une demande préalable et d'une confirmation écrite de l'organisation.

Tarif : 150 $ / personne

La disponibilité du transport n'est pas garantie et peut notamment dépendre :

- des dates et heures de vol
- du nombre de personnes
- du nombre de vélos et de bagages
- de la capacité des véhicules disponibles
- des horaires établis par l'organisation

Une équipe ne doit pas acheter ses billets d'avion en présumant qu'un transport lui sera fourni sans avoir obtenu au préalable une confirmation de l'organisation.

Subject to availability, the organization may offer or coordinate transportation between the Montréal area and Rouyn-Noranda for certain teams.

This service must be requested in advance and confirmed in writing by the organization.

Rate: CAD 150 per person

Availability of transportation is not guaranteed and may depend on:

- *flight dates and times;*
- *number of passengers;*
- *number of bicycles and amount of luggage;*
- *available vehicle capacity;*
- *schedules established by the organization.*

A team must not purchase airline tickets on the assumption that transportation will be provided unless it has first received confirmation from the organization.

5. Arrivée anticipée ou départ tardif
Early Arrival or Late Departure

L'hébergement et les repas sont offerts selon les dates officielles d'accueil prévues à la *Politique d'invitation et d'inscription*.

Une équipe qui souhaite arriver avant le début de cette période ou quitter après celle-ci doit présenter une demande à l'organisation.

- Nuit supplémentaire par personne : 100 $
- Déjeuner supplémentaire par personne : 15 $
- Dîner supplémentaire par personne : 20 $
- Souper supplémentaire par personne : 30 $

Ces services sont offerts uniquement selon la disponibilité des locaux, du personnel et des services alimentaires.

Une arrivée anticipée ou un départ tardif ne doit jamais être considéré comme automatiquement accepté.

Accommodation and meals are provided according to the official hosting dates set out in the Invitation and Registration Policy.

A team wishing to arrive before the beginning of the official hosting period or leave after it ends must submit a request to the organization.

- *Additional night per person: CAD 100*
- *Additional breakfast per person: CAD 15*
- *Additional lunch per person: CAD 20*
- *Additional dinner per person: CAD 30*

These services are offered only subject to the availability of facilities, staff and meal services. Early arrival or late departure must never be considered automatically approved.

6. Repas supplémentaires
Additional Meals

Des repas supplémentaires peuvent être achetés pour une personne qui n'est pas comprise dans le forfait d'accueil de l'équipe ou pour une période située à l'extérieur des dates prévues.

- Déjeuner supplémentaire par personne : 15 $
- Dîner supplémentaire par personne : 20 $
- Souper supplémentaire par personne : 30 $

Additional meals may be purchased for a person who is not included in the team's hosting package or for a period outside the official hosting dates.

- *Additional breakfast per person: CAD 15*
- *Additional lunch per person: CAD 20*
- *Additional dinner per person: CAD 30*

7. Services ou demandes particulières
Special Services or Requests

Toute demande qui n'est pas prévue dans la présente annexe peut être soumise à l'organisation.

Lorsque la demande entraîne des dépenses supplémentaires, celles-ci pourront être facturées à l'équipe après entente préalable.

Aucuns frais ne seront engagés au nom d'une équipe sans son autorisation ou sans qu'elle ait été préalablement informée des conditions applicables.

Any request not provided for in this appendix may be submitted to the organization.

Where a request results in additional expenses, those expenses may be charged to the team following prior agreement.

No expense will be incurred on behalf of a team without its authorization or without the team first being informed of the applicable conditions.

8. Réservation et paiement
Reservations and Payment

Les services optionnels doivent être demandés par écrit à l'organisation.

Une réservation n'est considérée comme confirmée qu'après réception d'une **confirmation écrite du Tour de l'Abitibi**.

Les modalités et dates de paiement seront indiquées sur la facture ou la confirmation de service.

Une équipe qui annule un service après que l'organisation ait elle-même engagé des frais auprès d'un fournisseur pourra être tenue de rembourser les dépenses non récupérables.

Optional services must be requested in writing from the organization.

*A reservation is considered confirmed only once **written confirmation has been received from the Tour de l'Abitibi.***

Payment terms and deadlines will be indicated on the invoice or service confirmation.

A team that cancels a service after the organization has already incurred costs with a supplier may be required to reimburse any non-recoverable expenses.

9. Responsabilités de l'équipe
Team Responsibilities

L'équipe est responsable :

- de l'utilisation adéquate des biens qui lui sont confiés
- du respect des horaires associés aux services réservés
- de signaler rapidement toute modification
- des dommages causés par ses membres aux véhicules, équipements ou installations
- des frais supplémentaires résultant d'une modification ou d'une annulation tardive lorsque ceux-ci ont déjà été engagés par l'organisation

The team is responsible for:

- *proper use of any property or equipment entrusted to it;*
- *complying with schedules associated with reserved services;*
- *promptly reporting any changes;*
- *damage caused by its members to vehicles, equipment or facilities;*
- *additional costs resulting from a late change or cancellation when those costs have already been incurred by the organization.*

Tarifs 2027 - Résumé
2027 Rates - Summary

Tous les tarifs sont indiqués en dollars canadiens (CAD).
All rates are in Canadian dollars (CAD).

SERVICES	**FEMMES** ***WOMEN***	**HOMMES** ***MEN***	**Équipe nationale** ***National Team***
Personne supplémentaire *Additional person*	540 $	770 $	Tarif régulier *Regular rate*
Location véhicule *Vehicle rental*	540 $	945 $	Sans frais (1) *No charge (1)*
Location support à vélo *Bike rack rental*	165 $	290 $	Sans frais (1) *No charge (1)*
Transport Montréal < - > Rouyn-Noranda *Montréal < - > Rouyn-Noranda Transportation*	150 $ / personne */person*		Sans frais (composition officielle) *No charge (official team composition)*
Nuit supplémentaire *Additional night*	100 $ / personne */person*		Tarif régulier *Regular rate*
Déjeuner supplémentaire *Additional breakfast*	15 $ / personne */person*		Tarif régulier *Regular rate*
Dîner supplémentaire *Additional lunch*	20 $ / personne */person*		Tarif régulier *Regular rate*
Souper supplémentaire *Additional dinner*	30 $ / personne */person*		Tarif régulier *Regular rate*